

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 14 (1876)
Heft: 19

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183775>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tendresse maternelle dominant ses répugnances, elle avait été un jour sur le point d'accepter pour Julien l'offre d'un prêt qui lui était faite avec beaucoup de ménagement et moyennant lequel elle eût pu payer pendant un an encore la pension de Julien au lycée. Mais ce prêt ne pouvait être en réalité qu'un don : la personne qui le proposait étant liée d'obligation envers la famille. Mme Desmurgers s'en était ouverte à Julien, dont la fierté naturelle s'était révoltée à l'idée de recevoir une aumône.

— Non, mère, avait-il dit nous ne pouvons accepter...

— Songe donc, enfant, que ce secours te permettrait de continuer tes études interrompues...

— Pendant un an, répondait Julien, mais après ? Il m'en faut trois encore avant de les finir. Et mes études terminées, en admettant que je puisse les faire toutes — ce qui me paraît tout à fait impossible — où cela me mènera-t-il ? En aurai-je davantage une position ? Non, mère, il faut songer au plus pressé. Je travaillerai.

— Mais à quoi, pauvre enfant ?

— Tu rêvais pour moi une profession libérale, il faut y renoncer : j'apprendrai un état manuel. C'est là ce qui, étant donnée notre situation, nous tirera le plus vite d'affaire. La Fontaine l'a dit avec raison :

La main est le plus sûr et le plus prompt secours.

(A suivre.)

Il y a eu en tout temps et il y aura toujours des hommes fortement attachés aux biens de ce monde, mais il serait difficile d'en rencontrer un plus bel échantillon que l'exemple suivant. — Un bon gros riche de nos voisins, parvenu au terme de sa carrière, se décide enfin à appeler son notaire pour lui dicter ses dernières volontés. Le vieillard n'avait pas d'enfants, mais en revanche il possédait force créances, des prés, des champs, des vignes, voire même maison en ville et maison à la campagne. Après une longue distribution de tous ces biens à des neveux, des nièces, des cousins et des amis, le notaire s'aperçut qu'il n'avait pas été fait mention de la charmante maison de campagne que chacun enviait et admirait. Il en fit la remarque au vieillard, en lui demandant auquel de ses héritiers il la destinait... Le bonhomme qui déjà avait oublié qu'il se trouvait en face de la mort, lui répondit naïvement : *Oh ! pour celle-là, je la garde !...*

Dans un examen de grammaire, on demandait à un élève : Dites-nous ce que vous savez sur les verbes. Celui-ci, après un moment d'hésitation et en se grattant l'oreille :

— M'sieu, les verbes... c'est tout le contraire des rois...

— Expliquez-vous !

— Certainement... puisqu'ils s'accordent toujours avec leurs sujets.

Le curé d'une riche paroisse avait commandé à un peintre qui avait plus de ressources dans l'esprit que dans la bourse, le passage de la Mer rouge. Ce sujet devait être peint à la fresque, sur un vaste panneau de la muraille de l'église.

Plusieurs à-comptes avaient déjà été demandés et accordés, et cependant le travail n'avancait pas. Enfin, à bout de patience, le curé reproche à l'artiste son peu de conscience en lui montrant le pan-

neau tout simplement barbuillé du haut en bas d'ocre rouge.

Celui-ci, sans se déconcerter le moins du monde, lui dit : Mon travail ! mais il est terminé depuis longtemps !

— Comment, terminé ?...

— Eh ! oui, voici la Mer rouge que vous m'avez commandée.

Ahurissement de l'honnête curé qui trouve à peine la force d'ajouter :

— Et les Hébreux ?

— Eh ! bien, les Hébreux..., ils ont déjà passé.

— Et les soldats de Pharaon ?

— Comment, les soldats de Pharaon ! exclama le peintre, est-ce que vous ne savez pas qu'ils ont été engloutis !!!

On dit que le curé en tint le lit huit jours !



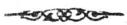
Les corps étrangers sous les paupières. — Les corps étrangers qui pénètrent sous les paupières, peuvent parfois provoquer des affections graves à l'œil. Lorsque pareil accident se produit, on commet généralement la faute de frotter l'œil avec le doigt par un mouvement de va-et-vient dans la direction de l'angle externe de l'œil. Les larmes s'écoulant par l'angle interne, c'est-à-dire, dans la direction du nez, on en détourne ainsi le corps étranger, qui, le plus souvent, est entraîné par elles. Si, du reste, le corps étranger est solide et anguleux, on court encore le risque de l'implanter soit dans la cornée, soit dans la membrane muqueuse de l'œil.

Il résulte de ce qui précède que lorsqu'un corps étranger s'est introduit sous la paupière, le mieux est de la soulever avec les doigts. En formant un pli de la peau, on éloigne facilement la paupière du globe et de l'œil, et il suffit, dans la plupart des cas, de la secouer un peu pour que les larmes qui coulent abondamment chassent le corps étranger.



Un gamin se promène avec son père sur les bords du lac. Son pied glisse, il tombe dans l'eau et disparaît. Le père perd la tête et appelle au secours. Un passant se jette tout vêtu dans les flots et ramène l'enfant à moitié mort.

— Mais, lui dit alors le père, qui a repris ses sens, rendez-moi donc un service : si vous profitiez de ce que vous êtes mouillé pour aller reprendre la raquette du petit qui flotte là-bas...



Une dernière occasion nous est offerte, cette année, d'entendre Mlle Agar, qui nous donnera lundi sa représentation d'adieu, composée d'*Andromaque*, et du quatrième acte d'*Iphigénie*. Il n'est pas nécessaire de lui prédire de nouveaux succès ; Mlle Agar sera dans ces deux pièces ce qu'elle est dans *Athalie* dans les *Horaces* et dans *Phèdre*, une grande tragédienne, un digne interprète de Racine.

L. MONNET.